



Ticket
Restaurant®

Ticket
Restaurant®

Ticket
Restaurant®

Titres restaurants au GPF SNCF

UNSA

Vous êtes de plus en plus nombreux (ses) à plébisciter l'initiative UNSA concernant l'étude de faisabilité des titres restaurants. Titres applicables aux salariés du Groupe Public Ferroviaire SNCF. (Epic SNCF/Réseaux/Mobilités)

Eloignée des postures syndicales d'oppositions systématiques ou de revendications simplistes, l'UNSA en responsabilité, se veut au contraire pragmatique et réaliste. De fait, l'UNSA intègre à la démarche innovante "complémentarité", "défense de votre pouvoir d'achat" et "réalisme"...

✓ Complémentarité :

La restauration d'entreprise fréquentée par +/- 10 % des salariés SNCF est actuellement gérée par vos CE, avec participation de l'Entreprise. Cantines SNCF ou accords multi-entreprises, comme solutions proposées. Un récent audit montre des disparités quant aux taux de remplissage, équilibres de comptes et autres dysfonctionnements pratiques...

L'UNSA agit en faveur d'une dynamique consolidant et rationalisant l'existant (cantines collectives) avec complémentarité de titres restaurants pour les agents ne pouvant les fréquenter (travail décalé ou absence de proximité)

✓ Défense de votre pouvoir d'achat :

Les titres restaurants ne doivent en aucun cas influencer sur vos Eléments Variables de Solde. (Allocations, primes...)

L'UNSA en fait un incontournable, dès négociation avec l'Entreprise.

✓ Réalisme :

Un accord d'Entreprise est valide si une (des) OS avec au moins 30% de représentativité signe (ent), sans dénonciation par d'autre (s) à plus de 50%.

En dynamique et progression constante, l'UNSA (23,04 %) entend élargir au plus grand nombre sa politique innovante en matière de nouveaux droits et avancées sociales. Les Chèques-Vacances initiés par l'UNSA au sein de nombreuses régions, reflètent notre engagement envers les salariés. A l'aube d'élections professionnelles cruciales pour l'avenir et la cohésion sociale du GPF SNCF...



... l'UNSA propose une restauration d'entreprise enfin adaptée à vos attentes et besoins.



UNSA Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

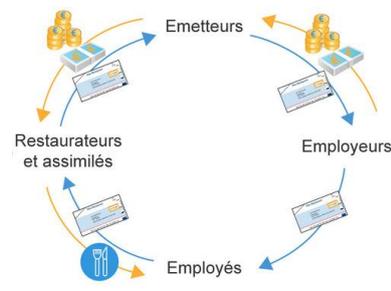
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 53 21 82 36 • federation@unsa-ferroviaire.org



- ▶ Le système des titres-restaurants a une finalité exclusive : répondre à un besoin social bien identifié, celui de la restauration des salariés et employés pendant la journée de travail. Ils permettent de pallier l'absence de restauration d'entreprise sur les lieux de travail.
- ▶ Le financement est assuré conjointement par l'employeur (entre 50 et 60%) et par le salarié qui en est bénéficiaire.
- ▶ L'employeur détermine la valeur nominale du ticket ou du chèque repas. Valeur moyenne en France comprise entre 07 et 09 Euros.

Participation optimisée Employeur 2015
par Loi de finances N° 2014-1654 :

5,36 Euros



UNSA : force de propositions et acteur innovant, pour l'obtention de nouveaux droits et avancées sociales pour tous les salariés au statut et contractuels au GPF SNCF.

Le syndicalisme en positif

